

Les Coupes Régionales

Nouvelle compétition régionale - Informations

Le Bureau de la LRGEB lors de sa réunion du mois de février 2020 a donné son accord à ses deux Commissions Sportives (seniors et jeunes) pour que soit organisé et mis en place sur son territoire des épreuves dites « **Coupe de la Ligue Régionale Grand Est de basket Ball** » réservée à toutes les catégories masculines et féminines

Participations : Les « Coupes de la Ligue Régionale Grand » jeunes et seniors seront ouvertes à toutes les associations sportives appartenant à la Ligue Grand Est, **de niveau régional et/ou départemental**, seniors ou jeunes.

Engagement : Tout engagement, quel que soit le niveau de l'équipe, sera gratuite et se fera sur le volontariat. Une association sportive pourra engager plus d'une équipe. La règle des équipes personnalisées et la règle du brûlage s'appliqueront. Le niveau de l'équipe engagée sera celui correspondant à son engagement en championnat régional ou départemental.

Système de l'épreuve : Les coupes régionales se dérouleront sous une formule à handicaps (handicap Trophée Coupe de France +7 points par niveau) selon le niveau de l'équipe engagée et par élimination directe jusqu'en finale. Si besoin est, l'entrée en compétition pourra se faire par palier de niveau.

Déroulement de l'épreuve : Un tirage au sort déterminera l'ordre des rencontres. La rencontre se jouera dans la salle de l'équipe tirée au sort en premier. Si l'équipe tirée en second se situe hiérarchiquement deux niveaux en dessous de son adversaire la rencontre sera inversée.

Programmation des rencontres : Les Commissions Sportives programmeront les dates des rencontres. En accord avec l'adversaire les rencontres pourront être avancées et se jouer en semaine.

Participation : Les équipes participeront aux rencontres de coupes avec les règles de participation de la division du championnat dans lequel elles sont régulièrement engagées.

Arbitrage : Les frais d'arbitrage seront à la charge de l'équipe recevante. Exception : Pour les finales les frais d'arbitrage seront à la charge de la Ligue. Si des plateaux sont organisés ceux-ci seront partagés entre les équipes en présences.

OTM, Table de marque : L'association sportive visiteuse devra fournir un OTM qui occupera la fonction de marqueur. Les autres postes seront tenus par des OTM du club recevant.

Frais de déplacement de l'équipe visiteuse : Les frais d'arbitrage étant à la charge du club organisateur, il n'y aura pas de remboursement des frais de déplacement de l'équipe adverse

Engagement en Coupe Régionale Senior

Si vous souhaitez engager une (et/ou plus) d'équipe en Coupe Régionale Grand Est veuillez SVP compléter le formulaire d'engagement ci-joint et nous le retourner dûment complété.

Vous devez établir un formulaire pour l'engagement de vos équipes masculines et un formulaire pour l'engagement de vos équipes féminines. Les engagements doivent nous être adressés pour le

vendredi 10 juillet 2020